
Compostage autonome des déchets cuits et ou crus.

Grand Lac

1500 Bd Lepic
73100 Aix-les-Bains
[Voir le site internet](#)
Anne-gabrielle Ekstets
ag.ekstets@grand-lac.fr

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

La Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget (CALB) s'est lancée en 2011 dans un programme local de prévention des déchets. Elle a développé des animations scolaires sur le compostage. Ces animations ont été une porte d'entrée pour amener l'équipe enseignante et périscolaire de restauration à composter les déchets des repas.

La CALB a également mis en place la redevance spéciale sur son territoire. Cette redevance a permis d'établir un premier contact avec les collèges, et de communiquer sur la possibilité de composter les déchets crus en collège.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Deux cas se présentent :

Compostage des restes de repas et des déchets crus en école :

L'objectif est de sensibiliser les élèves, l'équipe enseignante et l'équipe périscolaire au compostage des déchets mais aussi de sensibiliser au gaspillage alimentaire.

La CALB forme l'équipe périscolaire au compostage et informe les enseignants de la démarche de compostage.

Les élèves sont quant à eux sollicités chaque midi pour aider le personnel de restauration à apporter les bioseaux jusqu'aux composteurs et à mettre du broyat de bois dans le bac d'apport. L'équipe en profite pour leur parler du compostage.

Dans les écoles compostant les restes de repas, la CALB intervient également en classe pour faire les animations compostage. Les professeurs sont donc inclus dans cette démarche.

Compostage des déchets de préparation en collège :

Seulement quelques collèges préparent les repas du midi, les autres se font livrer les repas.

L'objectif a été de s'en rapprocher et de sensibiliser l'équipe de la restauration au compostage.

Au collège le but a été dans un premier temps d'écarter les déchets de préparation des poubelles d'ordures ménagères. Un projet est en cours pour mettre en avant le compostage dans ces collèges et pour sensibiliser les élèves au gaspillage alimentaire.

Résultats quantitatifs

- 2 collèges compostant les déchets de préparation : 400 repas/jour et 300 repas/jour.
- 1 école compostant les déchets de préparation : 70 repas/jour.
- 2 écoles compostant les restes de repas : 150 repas /jour et 50 repas/jour. Soit 2031 kg/an d'évités.

Résultats qualitatifs

- Concernant le compostage des restes de repas en écoles : le bilan est vraiment positif. L'équipe périscolaire est très motivée, les élèves sont toujours volontaires pour amener le bioseau jusqu'à l'aire de compostage. Le retournement du tas de compost a dû se faire trois mois après la mise en route.
- Au niveau des collèges, le bilan est également positif, l'équipe a su rapidement s'adapter au changement. Les agents d'entretien des espaces verts étaient sensibles au compostage, ce qui a facilité le bon fonctionnement des aires de compostage. L'un des deux collèges a d'ailleurs fait l'acquisition d'un broyeur suite à la mise en place de l'aire de compostage.

MISE EN OEUVRE

Planning

Exemples des écoles du Bourget-du-Lac :

01/06/12 : Contact avec la directrice du service périscolaire

Courant 2012 : Contact avec les directeurs d'écoles pour les programmes d'animation sur le compostage.

22/06/12 : Présentation des possibilités de compostage aux directeurs des écoles, aux élus, à la directrice du service périscolaire. Validation du projet.

09/12 : Signature de la convention entre la CALB, l'école et la commune.

03/09/12 : Installation des aires de compostage. Formation des enseignants. Formation de l'équipe périscolaire.

03/12/12 : Retournement du tas de compost, et transfert du tas d'un bac à l'autre.

12/12 : Approvisionnement en broyat de bois par les services techniques de la commune.

Exemple du collège de Grésy-sur-Aix :

09/11 : Contact avec le gestionnaire. Proposition de mise en place d'une aire de compostage des déchets crus.

12/11 : Validation du projet par le collège.

12/11 : Autorisation de l'installation de l'aire de compostage pour la Direction des Bâtiments et des Moyens Généraux du Conseil Général.

01/12 : Rencontre avec les acteurs et définition du lieu de l'aire de compostage.

01/12 : Signature de la convention entre la CALB et le collège.

01/12 : Installation de l'aire de compostage. Formation de l'équipe en cuisine et de l'agent d'entretien des espaces verts. Remise des bioseaux pour les logements du personnel du collège.

07/12 : Retournement du tas de compost, et transfert du tas de compost vers le bac de maturation. Approvisionnement en broyat de bois par les services techniques de la commune ou par le collège s'il est équipé d'un broyeur.

Moyens humains

En amont :

- avec une école : rencontre avec la directrice d'école, le responsable de l'équipe périscolaire, les professeurs, l' élu en charge des affaires scolaires, le directeur général des services de la mairie, chargée de mission prévention.

- avec un collège : rencontre avec le gestionnaire, le chef cuisinier, l'agent d'entretien des espaces verts, chargée de mission prévention.

Lorsque le projet a été présenté et validé, formation des acteurs (équipe entière) au compostage.

Pour les collèges : l'installation d'une aire de compostage doit être validée par la Direction des Bâtiments et des Moyens Généraux du Conseil Général.

Installation de l'aire :

- Un agent du service déchets, chargée de mission prévention, agent entretien espace vert (30 minutes)

Temps passé:

- pour le personnel de l'établissement scolaire: 5 minutes/jour
- pour l'agent des espaces verts des collèges: 10 minutes/jour
- pour le transfert d'un tas de compost: 30 à 40 minutes

Moyens financiers

- achat des composteurs, 1 aire = 3 bacs de 800 litres soit environ 240 € TTC
- 4 panneaux en alucobond de présentation des bacs : 120 € TTC
- 1 panneau en aluminium de présentation de l'aire de compostage : 80 € TTC
- bio seau : 2,57 € TTC/unité.
- pieu pour maintenir le panneau de présentation de l'aire de compostage : 15 € TTC

Moyens techniques

- 3 bacs 800 litres Bois ou Plastique
- 3 panneaux A3 pour identifier les bacs de compostage
- 1 panneau de présentation de l'aire de compostage
- 1 pieu pour maintenir le panneau de présentation de l'aire
- broyat de bois fournit par la CALB uniquement lors de l'installation de l'aire de compostage.
- bio seaux de 10 Litres
- formation au compostage réalisée par la CALB (15 minutes par groupe)
- camion pour transporter les composteurs, le broyat de bois, et les outils pour gratter le sol.
- petit trident qui sera laissé sur place
- documents de communication (mémo du compostage, guide du compostage.)

Partenaires mobilisés

- Les écoles publiques municipales.
- Les mairies des 18 communes de la CALB.
- Les collèges publics.
- Le Conseil Général de la Savoie
- L'ADEME.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

OUI

Facteurs de réussite:

- sensibilité et motivation de la directrice périscolaire/ du gestionnaire/ de l'équipe en cuisine
- équipe périscolaire réceptive
- animation compostage dans les écoles
- agent des espaces verts disponible
- chargée de mission doit être disponible sur les temps de repas

Difficultés rencontrées

Pour les écoles : utilisation du compost mûr au printemps pour le jardin de l'école.

Pour les collèges : utilisation du compost pour les espaces verts du collège.

Projets 2013/2014 :

Dans les écoles : organiser des visites d'aires de compostage lors de la fête de l'école, avec possibilité de remettre du compost aux parents.

Dans les collèges : organiser des visites de l'aire de compostage en début d'année scolaire. Projets 2013 dans un collège: faire des animations hors temps scolaire sur le gaspillage alimentaire, et faire une pesée des déchets jetés aux OMr avant et après les animations.

Recommandations éventuelles

Assurer un suivi régulier la première année avec le service périscolaire.

Reformer les professeurs, l'équipe périscolaire, les agents d'entretien chaque année.

Valoriser le compostage et l'implication de chacun (article dans le journal de l'école, le journal municipal...)

Définir dès le début et dans la convention qui se charge de l'entretien de l'aire de compostage.

Mots clés

IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT | CONTENEUR | JEUNESSE | GASPILLAGE ALIMENTAIRE | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

France-Noëlle LEFAUCHEUX

france-noelle.lefauchaux@ademe.fr

Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes